



Cfdt:

BANQUES ET
ASSURANCES

cfdt@ca-cib.com



Cette année plus que
jamais, nous serons
à vos côtés

"Les années nous viennent sans bruit, certaines sont juste plus lourdes à porter que d'autres."

2020, Annus Horribilis

Plusieurs qualificatifs se bousculent lorsque nous nous remémorons les mois qui viennent de s'écouler : une année difficile, une année à laquelle personne ne s'attendait, une année au cours de laquelle nous avons été touchés, de manière directe ou moins, par cette infection. Notre santé, tout comme celle de nos proches, s'est trouvée mise en danger, notre façon de travailler a changé du tout au tout avec la mise en place du télétravail obligatoire à la suite du confinement et son retour au mois d'octobre pour de nombreuses semaines encore.

Vous savez que, pour les élus aussi, ces mois ont été difficiles, que l'équipe administrative et vos représentants ont tenté de faire tourner la boutique alors que Gilles Guigny se trouvait confronté à une maladie qu'il n'avait malheureusement aucune chance de vaincre. Philippe Relin a alors pris le relai. Tout en poursuivant ses activités d'élus, de secrétaire du CSE, il a pris en charge le poste de responsable de l'équipe administrative car, travaillant en étroite collaboration avec Gilles, il était naturellement le mieux placé pour gérer la situation. Nous leur devons beaucoup et nous les remercions de tout ce

qu'ils ont mis en place au cours des dernières années.

Ce que 2020 nous aura appris

Bienveillance, concept un peu désuet, souvent synonyme de faiblesse depuis de trop longues années et remis en haut de liste des vertus loués, mais cette aptitude ne s'inscrit dans les qualités que lorsqu'elle ne s'arrête pas à de simples mots ; lorsque les actes viennent traduire les propos.

Polyvalence et poly-compétences,

un nouvel enjeu entre multiplication des aptitudes et accroissement du rendement.

Alors que quelques collègues se sont vus contraints de venir sur site en pleine pandémie parce que leur activité ne pouvait être exécutée à distance, d'autres collègues ont dû mettre leur activité professionnelle de côté, faute de matériel permettant le travail en distanciel. Ils ne se sont pas pour autant restés inactifs, se retrouvant promus assistants de professeur des écoles ou de collègue ou soignant pour des conjoints ou proches malades. D'autres ont même réussi le tour de force de mener tout cela de front, en assurant

leurs obligations professionnelles en parallèle de l'assistance scolaire aux enfants ou du soutien médico-psychologique aux victimes de l'infection, et ce sans aucune préparation.

Mais alors que nous entamons à peine 2021, nous souhaitons vous remercier de tout ce que vous avez mis en place au cours des mois passés, de tous les efforts que vous avez déployés afin que la vie se poursuive aussi normalement que possible. Nous sommes conscients que l'arrivée de ce nouveau millésime n'effacera pas la crise sanitaire qui nous a gouverné cette année mais nous espérons très sincèrement que la vie reprendra peu à peu un cours plus classique, que nous pourrions à nouveau nous retrouver pour échanger et collaborer à la quantité de projets que nous avons dû mettre de côté.



Jacques BADOUD
Délégué Syndical National

Isabelle MAINGUENAU
Déléguée Syndicale



Bonne année!

L'ensemble des élus Cfdt, titulaires comme suppléants, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

et Merci à vous ;-)

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour le soutien et les voix que vous avez bien voulu nous apporter lors des élections Administrateur Salarié du mois de novembre dernier. La campagne fut difficile et d'une forme inédite, jamais nous n'avions eu à présenter de candidats sur des campus quasi vides de salariés.

Soyez assurés que l'ensemble des élus CFDT restera, cette année encore, présent pour défendre vos droits partout où ils siègeront.

Négociations Annuelles Obligatoires, le long combat aux règles floues...

Collaborateurs impliqués dans la bonne réussite de la Banque, vous ne manquerez pas de reconnaître ci-dessous quelques un des propos tenus par notre Directeur Général. Bien sûr, à la lumière d'un tel score sur l'IER, il ne coute rien de nous remercier, une fois encore, nous qui avons *fait preuve d'un incroyable esprit d'équipe, d'une cohésion sans faille*. Alors nous ne doutons pas, à aucun moment, que *vous êtes très fier de ces résultats* mais ce ne sont pas simplement *les détails de l'IER que nous voulons partager*, que les collaborateurs, qui ont tellement *impressionné nos clients par leur talent et leur expertise*, espèrent.

Ce que nous attendions en cette année si spéciale, au vu des résultats publiés pour le troisième trimestre, compte-tenu des chiffres réalisés par nos équipes et en comparaison de ceux de la concurrence sur la place de Paris,

- ✓ Une utilisation pleine et entière du dispositif de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat, exonérée d'impôts et socialement déchargée (**un acte manqué**)
- ✓ Une augmentation pérenne pour les salariés les moins bien rémunérés (**elle aussi refusée**)
- ✓ Une indemnisation partielle des frais liés aux périodes télétravaillées plus en adéquation avec les frais subis par les salariés (**120 euros proratisés à la présence et bien loin des préconisations de l'URSSAF**)

Ces gestes auraient été à la fois la traduction tangible des nombreuses marques de satisfaction reçues tout au long de l'année, aussi bien de la part de la direction de CaCib, que du Groupe Crédit Agricole ou même du Ministère de l'Economie et une illustration concrète des engagements du pilier Humain du PMT et de la méritocratie, valeur prônée par la Direction depuis bientôt 2 ans.

Lorsque nous parlons de geste fort, nous n'attendions pas à ce qu'il soit aussi tonitruant que celui qui a accompagné la prise de fonction de notre Directeur Général, mais force est de constater que les sujets de

négociation ont rapidement été balayés, bien souvent sous la contrainte du Groupe et de la situation du pays.

Nous vous présentons aujourd'hui le fruit des négociations, qui bien loin de nous satisfaire, illustre malgré tout un effort de la Direction (*hausse de l'enveloppe globale de 50 %, celle-ci passant de 1 à 1,5 million*) : **le versement d'une prime de**

- **1.000 €** pour les salaires inférieurs à **35 k€**
- **850 €** pour les salaires compris entre **35 et 40 k€**
- **700 €** pour les salaires compris entre **40 et 45 k€**
- **600 €** pour les salaires compris entre **45 et 50 k€**

Cette mesure concernera 1 304 collaborateurs de plus de 3 ans d'ancienneté.

Nous sommes tous conscients à la Cfdt que si les bénéficiaires sont là c'est bien grâce au travail fourni toute l'année par les salariés ; il est donc juste que les salariés obtiennent du fruit de leurs efforts, quelque chose de concret et pas seulement le contentement des dirigeants parce que le taux de réponse à l'IER est meilleur que lors de la précédente consultation. **Alors, force est de constater que, cette année particulièrement, le compte n'y est pas.**

Et ce n'est pas la restriction appliquée sur le nombre d'actions demandées lors de la dernière ACR qui pourra satisfaire.



Quelques informations pratiques

Vaccination...

Nous vous rappelons que le service de santé au travail reste à votre disposition pour toute vaccination, notamment contre la grippe saisonnière et pourra éventuellement être mis à contribution pour la campagne de vaccination contre la Covid 19, selon le calendrier et les modalités définis par le gouvernement.

Nous savons que vous faites appel aux services du Docteur Modaï et ses équipes d'infirmières installées sur les campus Montrouge et Saint Quentin. Elles ont été énormément sollicitées l'an passé afin d'organiser et de répondre au mieux aux besoins si extraordinaires qui nous ont gouvernés.

Nous tenions à les remercier.



Effets d'annonce !

Vous avez certainement entendu, tout comme nous, l'annonce du gouvernement sur le déplafonnement des chèques cadeaux pour 2020. Nous nous sommes, très probablement comme vous, réjouis de cette mesure puis les conditions de réalisations sont tombées : si l'annonce date du 28 novembre dernier, *la distribution doit avoir lieu avant le 31 décembre 2020!*

Vous comprenez bien qu'en pleine période de confinement, et alors que la pandémie est loin de toucher à son terme, il ne nous était matériellement pas possible de procéder à de nouvelles commandes dont la livraison et la distribution pouvaient être assurées avant le nouvel an.



Du DIF vers le CPF

Le Droit Individuel à la Formation (DIF), est un dispositif destiné à permettre aux salariés des secteurs publics et privés de suivre des actions de formation continue. Ce dispositif est supprimé depuis le 1er janvier 2015 et est remplacé par le **Compte Personnel de Formation (CPF)**. Le CPF reste actif tout au long de la carrière du bénéficiaire et ce, jusqu'à la retraite, sans corrélation désormais avec son statut ou son type de contrat (CDD ou CDI). Il s'adresse aussi bien aux salariés qu'aux demandeurs d'emploi. L'attribution du quota d'heures de formation se fait en fonction de la durée du travail (temps partiel ou temps plein).



Vous avez la possibilité de transférer les heures détenues au titre du DIF sur votre CPF **avant la date limite du 30 juin 2021**. Ce report n'est pas automatique et ne peut être effectué que par le salarié lui-même. Le quota d'heures DIF se trouve sur votre dernier certificat de travail, le bulletin de salaire de décembre 2014 ou janvier 2015, ou sur l'attestation de droits fournie par l'employeur que vous retrouverez dans MyPeopleDoc au mois de novembre dernier.

Vous trouverez ici la [procédure à suivre](#)

Prolongation des chèques vacances

Vous n'avez pas pu utiliser vos chèques comme par le passé, faute de congés annuels ou parce que vos centres d'intérêts culturels et/ou gastronomiques étaient fermés ?

Vous avez la possibilité de demander le remplacement des valeurs encore en votre possession contre 10 € de frais de traitement. Passé le délai de validité de deux ans, vous avez **entre le 1er janvier et le 31 mars** de l'année suivante pour les échanger, exclusivement auprès de l'ANCV, contre de nouveaux Chèques-Vacances. Vous enverrez vos titres sous pli recommandé avec accusé réception directement à l'ANCV tout en conservant la souche de vos chèques (à produire en cas de litige).

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#)



D'autres sujets à partager

Chèques vacances toujours

La situation économique atypique amène les élus à procéder à une augmentation de la dotation Chèques Vacances pour 2021.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la dotation distribuée cette année se verra augmentée de plusieurs centaines d'euros pour chacun, portant les montants à des totaux de

- **1.200 €** pour les techniciens (+ 500 €)
- **1.040 €** pour les cadres (+ 430 €)
- **780 €** pour les hors classe (+ 320 €)

L'actualité de l'ANCV conduit le CSE à revoir les formules qui vous seront proposées prochainement : digitalisation et coupon sport. Mais comme avant toute mise en place, et donc distribution, nous devons nous assurer que ces nouvelles formules vous apporteront satisfaction et facilité d'usage.

La communication sur l'avancée de ce sujet vous parviendra par la newsletter du CSE.

Télétravail

L'accord qui régit le télétravail au sein de CaCib est arrivé à échéance et il ne fait aucun doute que 2020 aura été une période test que nous n'aurions jamais imaginée. Nous ne saurions en effet accepter, lors des prochaines négociations, de réticences quant aux possibilités techniques de la bande passante ou impossibilités pour les managers de faire travailler les équipes sans les avoir sous les yeux... Un grand nombre de points d'achoppement est ainsi balayé, preuve ayant été fournie qu'ils n'auraient pu être que de faux sujets.

Quelques changements au CSE

Les événements survenus au cours de l'année 2020 ont contraint les élus à procéder à quelques changements dans l'attribution des postes et des responsabilités.

Nous avons dû laisser partir Gilles GUIGNY, directeur administratif et financier du CSE, après une âpre bataille qu'il a livré sans faillir mais qu'il n'avait malheureusement aucune chance de vaincre. C'était un professionnel reconnu et engagé, qui a beaucoup œuvré pour que chaque jour le Comité Social et Economique vous apporte des prestations de qualité et en lien avec les contraintes économiques de notre société.



En conséquence, nous avons le plaisir d'accueillir à la tête de l'équipe administrative depuis le mois de septembre Corinne DOUVNOUS, précédemment Contrôleur Permanent. Corinne dispose d'une expérience managériale qui lui permet de prendre les rênes de l'équipe dans ce contexte si particulier. Nous lui souhaitons la bienvenue et l'assurons de tout notre soutien.



Gouvernance CFDT

Philippe RELIN, DSN de la CFDT depuis le départ de Didier Mas et très éprouvé par les derniers mois, a souhaité prendre du recul quant aux responsabilités auxquelles il a dû faire face. Il a donc procédé aux démarches auprès de la fédération afin de céder sa place de Délégué Syndical National à Jacques BADOUD.

Nous tenons à remercier Philippe pour toutes ces années au service des salariés, de nous avoir structuré en une équipe polyvalente, aux talents multiples et aux vocations parfois ignorées. La tâche est immense, ardue et souvent lourde à porter. C'est dans le collectif que nous puisons notre force, qualité indispensable pour vous servir au mieux et au quotidien. Nous savons pouvoir compter sur vous, sur vos idées et sur votre appui pour nous soutenir sur ce long chemin.

Nous ne doutons pas que Jacques saura défendre nos convictions avec passion et ténacité.

Merci à vous, Messieurs !



La Cfdt
C'EST TOI,
C'EST MOI,
C'EST NOUS...

Vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à pousser la porte...